

## Financement supplémentaire pour les services diagnostiques

### Coloscopie

Afin d'améliorer l'accessibilité à cet examen, deux mesures immédiates sont mises en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit :

1. Investir, immédiatement, pour rendre opérationnelles, à temps plein, 6 salles de coloscopie, physiquement disponibles dans la région montréalaise, et ce, sans travaux d'infrastructure. Cet investissement vise la réalisation d'environ 14 000 coloscopies supplémentaires en 2017.
2. Investir un montant supplémentaire pour le prolongement des heures d'ouverture de salles de coloscopie situées dans des établissements performants du réseau de la santé et des services sociaux et ainsi que pour permettre la diminution des listes d'attente actuelles. Cette mesure rendra possible la réalisation de quelque 11 000 coloscopies supplémentaires pour l'année 2017.

Stratégies proposées	Nombre de salles de coloscopie visées	Estimé du nombre de coloscopies supplémentaires	Installations concernées
1. Allocation pour l'ouverture de nouvelles salles de coloscopie, ou encore pour rendre opérationnelles des salles existantes, à temps plein	Équivalent de 6 salles	13 959 coloscopies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Glen</li> <li>• Hôpital général de Montréal</li> <li>• Hôpital Maisonneuve-Rosemont</li> <li>• Hôpital Fleury</li> <li>• Hôpital Jean-Talon</li> <li>• Hôpital de LaSalle</li> <li>• Hôpital Honoré-Mercier</li> </ul>
2. Allocation pour le prolongement des heures d'ouverture de certaines salles de coloscopie, jusqu'à 19 h	8 salles, ce qui représente 2 salles par installations	11 424 coloscopies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal</li> <li>• Hôpital de Verdun</li> <li>• Hôpital de la Cité-de-la-Santé</li> <li>• Hôpital Charles-Le Moyne</li> </ul>

### Examens d'imagerie médicale (IRM et TDM)

Pour les examens d'imagerie médicale, l'investissement de 6 M\$ vise à diminuer le temps d'attente à trois mois partout au Québec. Il y aura donc des investissements dans les établissements où les listes d'attente dépassent trois mois.